



DONDELANGE
KEHLEN
KEISPELT MEISPELT
NOSPELT OLM

Service : Service technique
Dossier suivi par : Cécile Achten
T. 30 91 91-504
F. 30 91 91-500
technique@kehlen.lu

AVIS AU PUBLIC

EN MATIÈRE DE COMMODO ET INCOMMODO

En exécution de de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que

la société AMER-SIL SA a introduit une demande d'autorisation relative à l'installation et l'exploitation d'un poste de transformation à Kehlen 61, rue d'Olm.

La demande d'autorisation concernant le dossier n°3/26/0043 du 20 avril 2026 peut être consultée à la maison communale de Kehlen du 06 mai au 26 mai 2026 inclus.

Le Bourgmestre,
Eischen Félix

Kehlen, le 06 mai 2026
Pour le collège échevinal,



Le Secrétaire,
Haas Marco

27/05/2026